

Depuis le début du mois de décembre 2019, une mobilisation nationale est en cours dans les SPIP suite aux annonces relatives à la réforme du système de la mobilité.



10 mars 2020 CGT IP 76

Pour 2020, les organisations syndicales ont permis de sauvegarder le principe des critères objectifs sans toutefois pouvoir garantir, en l'absence de commission paritaire, la transparence et l'équité des décisions de mobilité qui seront prises par l'administration.

Les agents du SPIP 76 antenne de Rouen, réunis en Assemblée Générale le 5 mars 2020 ont décidé de suspendre les modalités d'actions précédemment adoptées.

Mais nous ne sommes pas dupes, ces règles vont se durcir pour la période 2021-2023, avec des discussions sur une durée minimum et maximum sur poste, la non-publication des Postes Susceptibles de Devenir Vacants, le profilage d'un nombre de postes toujours plus grand.

Elles vont également s'appliquer dès 2021 à l'avancement, avec des conséquences qui pourraient, là encore, être particulièrement lourdes.

Nous ne sommes pas dupes, la Réforme des retraites de la fonction publique où le calcul des points sur toute la carrière est largement défavorable et laissera sur le carreau, voire dans la misère de nombreux fonctionnaires.

C'est pourquoi des actions ponctuelles seront menées dans le cadre de mouvements interprofessionnels contre cette réforme.

Dans un même temps, l'application de la LPJ surcharge les SPIP de nouvelles tâches. En l'espace de 2 jours, le SPIP 76 a été saisi de 40 enquêtes de personnalité à faire en 1 mois 1/2. Rappelons que nous sommes en sous effectifs avec une charge de travail déjà importante.

Vous comprendrez que ce contexte est particulièrement insécurisant et inquiétant pour le personnel.

Aussi, nous attendons de notre direction de nous réunir afin qu'en préalable à tout projet de service soit débattue la charge de travail compte tenu des ressources humaines actuelles.